



Proposition d'un post-doctorat en science politique ou sociologie politique (12 mois)

Evaluation des politiques de développement territorial et rural en faveur de l'installation et du maintien de services vétérinaires en Massif central

Contexte institutionnel

Le contrat proposé s'insère dans le cadre du projet de recherche « VeTERRA Massif central : profession Vétérinaire et Territoires ruraux Attractifs », porté par VetAgro Sup et qui se déroule de novembre 2013 à novembre 2015. Ce programme de recherche-action pluridisciplinaire (géographie, zootechnie, sciences politiques, gestion, médecine des populations, sciences de l'éducation) implique des chercheurs et des acteurs de différentes institutions : VetAgro Sup, INRA, IRSTEA et AgroParisTech (UMR Métafort) ; FEVEC (Fédération des Eleveurs et Vétérinaires en Convention).

Objectifs du projet VeTERRA

Le contexte général est celui de la diminution préoccupante de l'offre en soins et services dans les territoires ruraux. Ainsi dénombre-t-on par exemple en Rhône-Alpes 15 % de structures vétérinaires en moins à la campagne entre 1999 et 2010, selon une étude de l'Ordre des vétérinaires de cette région, de sorte que « l'offre de soins et de prestations vétérinaires dans certaines zones rurales ou dans certains types d'élevage (animaux dont les productions sont destinées à l'alimentation de l'homme) est aujourd'hui pointée comme susceptible d'être critique ou de le devenir », selon le vice-président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Vétérinaires¹.

Certains facteurs contribuant à expliquer ce phénomène ont d'ores et déjà été pointés : (i) des facteurs démographiques (les vétérinaires proches de la retraite sont davantage situés à la campagne qu'à la ville et il existe un moindre intérêt de la part des jeunes pour s'installer à la campagne), (ii) une évolution des profils des étudiants vétérinaires, qui contribue à les éloigner de la pratique « rurale » du métier : féminisation des promotions, forte prédominance des catégories « cadres » chez les parents, origine géographique majoritairement urbaine, importance de la « vocation » comme moteur pour entrer en école vétérinaire².

Face à un tel constat, le projet VeTERRA vise à explorer les conditions susceptibles de favoriser l'installation des vétérinaires dans les territoires ruraux. Ce projet est organisé selon trois volets principaux : (i) le premier volet vise à caractériser la localisation des installations de vétérinaires au sein du Massif central et leurs évolutions, selon une approche cartographique et statistique ; (ii) le deuxième volet a pour objectif d'explorer de manière qualitative les facteurs susceptibles de favoriser

¹ **Le Post** (2010), « *Les vétérinaires ruraux trop loin des animaux en Rhône-Alpes* », article en ligne du 26/05/2010 à 13h02 - mis à jour le 31/05/2010 à 13h05, URL : http://www.lepost.fr/article/2010/05/26/2087563_les-veterinaires-ruraux-trop-loin-des-animaux-en-rhone-alpes.html

² **Sans P., Mounier L., Bénét JJ., Lijour B.** (2011). "The Motivations and Practice-Area Interests of First-Year French Veterinary Students (2005–2008)". *Journal of Veterinary Medical Education*, Volume 38, Number 2 /2011, 199-207.

l'installation des vétérinaires au sein des territoires ruraux et l'établissement de relations vétérinaire(s)-éleveur(s) positives, (iii) le troisième volet sera consacré à l'analyse de l'impact des politiques de développement territorial visant à favoriser l'accueil et le maintien de populations et de vétérinaires.

Objectifs du contrat et questions de recherche

Le travail demandé concerne le volet 3 du projet. Il s'agira ici de recenser et analyser, de façon diachronique, qualitative et comparative les modalités et l'impact des mesures publiques (européennes, étatiques et décentralisées) concourant, de façon directe ou indirecte, à l'attractivité des territoires ruraux auprès des professionnels sanitaires que sont les vétérinaires travaillant sous statut public (inspecteurs de la santé publique vétérinaire) ou privé (en tant que profession libérale). La réalisation de monographies au sein des régions du Massif Central sera attendue avec éventuellement, selon possibilités, une comparaison franco-canadienne à mener (le Canada et notamment le Québec mettent en œuvre des politiques spécifiques de développement rural et de gestion globale de la santé humaine et animale).

Dans un contexte de révision générale des politiques publiques, de réduction drastique des budgets publics, mais aussi d'incitations gouvernementales récentes à lutter contre la pénurie de médecins à la « campagne », la question de la diminution, en zones rurales, de l'offre en services vétérinaires revêt une saillance particulière. Plusieurs questions de fond devront être examinées :

1) La lutte contre la pénurie de vétérinaires en milieu rural ne semble, pour l'instant, que faiblement prise en charge par les pouvoirs publics. Il y a donc lieu de s'interroger sur les obstacles inhérents à une telle mise sur agenda et sur les raisons de persistance de cet impensé politique : pourquoi la raréfaction de l'offre en services vétérinaires n'est-elle pas véritablement politisée et érigée en problème public qui justifierait le lancement de mesures incitatives spécifiques à l'image de ce qui s'observe aujourd'hui pour la profession médicale en secteur rural ? La comparaison entre les deux enjeux sera à envisager car on peut se demander pourquoi ces deux types de professions libérales font l'objet d'un traitement politique différencié ?

- Faut-il y voir là l'influence de la co-gestion agricole et d'un phénomène de « capture » de l'enjeu vétérinaire par les administrations agricoles ?
- La faible ou la non-reconnaissance de cet enjeu serait-elle corrélée, de façon plus mécanique, à la diminution des publics-cibles (la part des éleveurs dans la population active ayant tendance à diminuer, comme l'ensemble des agriculteurs par contraste avec la tendance au vieillissement de la population rurale en général qui génère un accroissement de la demande de soins) ?
- S'agit-il, enfin, d'une forme de privatisation de l'action publique, l'offre de prestations vétérinaires étant surtout dévolue aux professionnels du secteur ?

Quels rôles jouent dans ce cas les inspecteurs de la santé publique vétérinaire face à la raréfaction d'une telle expertise ? Quelle répartition des tâches s'opère entre vétérinaires publics et privés, génère-t-elle des effets de coopération, d'ignorance réciproque, de concurrence ? Cette répartition

des rôles est-elle organisée, pensée au plan national et/ou territorialisée et donc dépendante des arrangements locaux ?

Autant de questions qui permettent de réinterroger finalement la recomposition des missions entre Etat et collectivités territoriales, les défis d'une gouvernance multi-niveaux, mais aussi le pouvoir de régulation des autorités publiques face à la raréfaction, peu endiguée jusqu'à présent, de l'offre de soins (vétérinaires ou médicaux) en milieu rural.

2) Mais au-delà de ces difficultés d'émergence de préoccupations publiques concernant le maintien d'une offre de services vétérinaires en milieu rural, il faudra néanmoins inventorier et recenser les effets éventuels des politiques, régionales notamment, de développement rural, territorial et d'accueil de nouvelles populations qui demeurent affichées de façon prioritaire en Massif Central.

Quels mécanismes ou mesures adoptées produisent, de façon directe ou indirecte, une incitation (économique ou autre) à l'installation de vétérinaires en milieu rural ? Certaines zones rurales jugées « prioritaires » ou bénéficiant de financements croisés sont-elles moins affectées que d'autres par la raréfaction en services vétérinaires ? Peut-on relever une corrélation entre la répartition spatiale des types d'élevage (filiales lait, viande, biologique, AOC...), le contenu des politiques locales de développement territorial et la dynamique des effectifs vétérinaires (nombre, installations, mobilités...) au sein des différents espaces ruraux ?

3) En dernier lieu, la mission consistera à formuler des préconisations à l'adresse des pouvoirs publics (locaux et/ou nationaux) afin de faciliter l'installation et le maintien de vétérinaires en secteur rural. Quels seraient les dispositifs et instruments d'action publique (contractuels, réglementaires, incitatifs, socio-culturels...), les partenariats à construire ou envisager ? A quelle échelle spatiale et temporelle ? Quelles seraient les conditions (financières, techniques, territoriales...) qui pourraient favoriser l'acceptabilité sociale de ces mesures destinées, certes, aux vétérinaires mais qui pourraient concerner une pluralité d'acteurs, publics ou privés, dans un contexte bien connu de polycentrisme de la décision locale.

D'autres tâches complémentaires sont à prévoir :

- l'intégration, dans la conduite de l'enquête et la rédaction du rapport, des résultats scientifiques produits dans les autres volets de recherche ;
- participation à l'organisation du séminaire intermédiaire du projet VeTERRA.

Méthodologie

- Recherche documentaire et bibliographique.
- Enquête qualitative, comparative et monographique par réalisation d'entretiens semi-directifs sur place ou par téléphone.

Compétences recherchées

- Docteur(e) en science politique ou sociologie politique.



- Connaissances requises en évaluation des politiques publiques ainsi qu'en analyse des politiques de développement rural, territorial ou agricole.

Conditions

- Période du contrat : 8 mois à partir du 1er mars 2015 et jusqu'au 31 octobre 2015 inclus.
- Salaire brut : 2150 € mensuel.
- Les frais de déplacement liés à la mission seront pris en charge.
- Le poste sera basé à Lempdes (63370) sur le site de Marmilhat, dans les locaux de VetAgro Sup campus agronomique. Un bureau et un ordinateur seront mis à disposition.
- La personne recrutée sera accueillie dans l'unité mixte de recherche Métafort (VetAgro Sup – INRA – AgroParisTech - Irstea), Travaillant sur l'agriculture et l'espace rural, elle participera à différentes réunions de l'UMR et du projet de recherche VeTerra.

Contacts

Vos candidatures (CV + lettre de motivation) sont à faire parvenir avant le 1^{er} février 2015 à :

Christel Bosc
Maître de Conférences en Science politique
Département Territoire et Société, UMR Métafort
VetAgro Sup, Campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe, BP 35
63370 LEMPDES-F

E-mail : christel.bosc@vetagro-sup.fr

T: 00.33.(0)4.73.98.13.25

F: 00.33.(0)4.73.98.70.20

Secrétariat T: 00.33.(0)4.73.98.13.24



Le projet VeTerra est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le Fonds européen de développement régional.